

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

Arrêté N°2025-523/MEMC/SG/DGCM
portant cession du permis de recherche n°3486
dénommé « BOTTARA 2 » à la société C & L BF
MINING CO SARL « IFU : 00243388H ».

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- VU la Constitution ; ✓
- VU la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ; ✓
- VU la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso ; ✓
- VU le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ; ✓
- VU le décret n°2024-1566/PRES/PM du 08 décembre 2024 portant composition du Gouvernement ; ✓
- VU le décret n°2024-1022/PRES/PM du 02 septembre 2024 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- VU le décret n°2024-1675/PRES/PM/MEMC du 31 décembre 2024 portant organisation du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières ; ✓
- VU le décret n°2025-0255/PRES/PM/MEMC/MATM/MEF/MSECU/MCIA/MEEA du 11 mars 2025 portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers (à titre de régularisation) ; ✓
- VU le décret n°2025-331/PRES/PM/MEMC/MEF du 25 mars 2025 portant fixation des taxes et redevances minières ; ✓
- VU l'arrêté n°2025-425/MEMC/SG/DGCM du 11 novembre 2025 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction générale du cadastre minier en abrégé « DGCM » ; ✓
- VU l'arrêté n°2025-377/MEMC/SG du 27 octobre 2025 portant détermination de la nature et du volume minimum des travaux en phase de recherche ; ✓

- VU l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ; ✓
- VU l'arrêté n°2017-024/MMC/SG/DGCM du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ; ✓
- VU l'arrêté n°2022-006/MTEMC/SG/DGCM du 06 janvier 2022 portant octroi du permis de recherche n°3486 dénommé « BOTTARA 2 » à Monsieur KABORE Katré dit Boureima (IFU : 00150120Z) ; ✓
- VU l'arrêté n°2025-167/MEMC/SG/DGCM du 22 avril 2025 portant premier renouvellement du permis de recherche n°3486 dénommé « BOTTARA 2 » de la société ELITE MINERAL SARL « IFU : 00258267A » ; ✓
- VU la demande de KABORE Katré dit Boureima enregistrée le 09 décembre 2024, relative à la cession du permis n°3486 dénommé « BOTTARA 2 » ; ✓
- VU la lettre n°025/0744/MEMC/SG/DGCM du 24 novembre 2025, portant invite à payer des droits de cession d'un montant de vingt millions (20 000 000) de francs CFA ; ✓
- VU la quittance n°0151198 du 12 décembre 2025 de paiement effectif des droits de cession ; ✓

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est cédé à la société **C & L BF MINING CO SARL**, ayant son siège social à Ouagadougou, Burkina Faso, 05 BV 30151 Ouagadougou 05, téléphone : +226 58 68 88 88 / 07 88 07 07, le permis de recherche n°3486 dénommé « BOTTARA 2 » situé dans la commune de Batié, province du Nounbiel, région du Djôrô pour la recherche de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc.

ARTICLE 2 : Ce permis couvre une superficie de 140,72 km². Il est défini par les sommets dont les coordonnées projetées (X, Y) en BFTM sont les suivants :

Sommets	Coordonnées en BFTM (XY)	
	X	Y
1	447 800 ✓	1 097 600 ✓
2	456 600 ✓	1 097 600 ✓
3	456 600 ✓	1 081 600 ✓
4	447 800 ✓	1 081 600 ✓
Système de Référence ITRF 2008 /Projection BFTM ✓		

ARTICLE 3 : La validité du permis va du 06/01/2025 au 05/01/2028. ✓



ARTICLE 4 : Le non-respect de la réglementation minière en vigueur est passible des sanctions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en la matière. ✓

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera. ✓

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Faso. ✓

Ouagadougou, le

31 DEC 2025


Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Étalon



Ampliations :

- 1- ITS
- 1- DGMG
- 1- DGCM
- 1- BUMIGEB
- 1- DR-EMC/Djôrô
- 1- IDEM
- 1- DCMEF
- 1- SP /ITIE
- 1- DGD/ MEF
- 1- DGI/ MEF
- 3- société C & L BF MINING CO SARL
- 1- Gouvernorat / région du Djôrô
- 1- Haut-Commissariat de la province du Nombi
- 1- Mairie de Batié
- 1- J.O.
- 1- Classement



Ministère de l'Économie et des Finances	Ministère de l'Économie et des Finances
Timbre Fiscal 2487 3585 9331 Tout usage 10 000 F CFA	Timbre Fiscal 2196 9111 0843 Tout usage 10 000 F CFA
Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 4220 5944 4071 Tout usage 5 000 F CFA	Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 8154 6949 2820 Tout usage 5 000 F CFA
Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 1851 2280 7202 Tout usage 5 000 F CFA	Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 6968 6601 3237 Tout usage 5 000 F CFA
Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 2625 8237 0556 Tout usage 5 000 F CFA 5 janvier 2026 15:42 5 janvier 2027 15:42	Ministère de l'Économie et des Finances Timbre Fiscal 4719 4958 7319 Tout usage 5 000 F CFA 5 janvier 2026 15:42 5 janvier 2027 15:42

